

Ecole doctorale Arts et métiers du Cnam ED 415

Centre de recherche sur la formation
CRF – EA.1410

Doctorat du Cnam en formation des adultes

La création et le développement de cette formation doctorale au sein de l'Ecole Doctorale Arts et métiers du Cnam répond à trois intentions principales :

- Offrir les moyens scientifiques, éducatifs et institutionnels nécessaires à la conduite d'une recherche approfondie à différentes personnes exerçant, directement ou indirectement, leurs activités dans le champ de la formation des adultes, du développement des compétences et plus généralement de l'analyse des pratiques professionnelles ou souhaitant s'y intéresser.
- Préparer les personnes qui le désirent à des fonctions d'enseignement et de recherche dans ce champ. Et donner à d'autres, par ce 'détour par la recherche' une opportunité pour synthétiser, questionner, valider et enrichir leurs expériences et travaux antérieurs.
- Plus globalement, contribuer à travers ces recherches au développement conceptuel et méthodologique du champ de la formation des adultes et de l'analyse des pratiques professionnelles.

Cette plaquette répond à quatre questions principales :

1. A qui ce doctorat s'adresse-t-il ?
2. Quelles sont les conditions et les procédures d'admission ?
3. Quelles sont les orientations qui président à l'organisation de ces études doctorales en Formation des Adultes du Cnam ?
4. Quelles activités sont proposées aux doctorants ?

Depuis 1986, par décision du Conseil Scientifique de l'établissement, le Cnam délivre des doctorats dans le domaine de la Formation des adultes. Cette délivrance se fait conformément à l'arrêté d'habilitation du Cnam du 27 juin 1985 paru au JO du 30 juin, et à l'arrêté relatif aux études doctorales du 30 mars 1992

**Responsable
de la formation doctorale :**

Jean-Marie BARBIER,
directeur de l'équipe
d'accueil de doctorants,
et du master de recherche,
professeur au Cnam.

Organisation générale du Doctorat

1. A qui ce doctorat s'adresse-t-il ?

Les études doctorales en Formation des Adultes au Cnam s'adressent de manière privilégiée à des personnes ayant une expérience ou une connaissance préalable de l'éducation et de la formation et soucieuses d'engager une démarche de recherche liée à cette expérience. Une bonne connaissance des outils conceptuels et des méthodes des sciences sociales est évidemment nécessaire pour s'engager dans un tel parcours doctoral.

Parmi les personnes intéressées par un tel doctorat, se trouvent notamment :

- des praticiens voulant compléter leur parcours académique et professionnel par une recherche approfondie.
- des formateurs de formateurs ou des formateurs d'enseignants
- des personnes chargées de fonctions d'étude et de recherche dans différentes institutions de formation
- des directeurs de services ou d'organismes de formation
- des membres d'organisations professionnelles conduits par leurs fonctions à œuvrer, à un niveau de responsabilité élevé, dans le champ de la formation. et du développement de compétences

Les études doctorales peuvent également concerner des personnes travaillant dans des domaines proches de la formation, de l'éducation ou des pratiques de socialisation, et désireux d'orienter leur activité de recherche vers le domaine de la formation tout au long de la vie. Des auditeurs des différents cursus des départements Travail et Société et Economie et Gestion s'inscrivent tout naturellement dans cette perspective.

Elles s'adressent également à des étudiants désireux de s'engager dans des recherches approfondies dans ce champ et ultérieurement de s'engager dans l'enseignement supérieur professionnel, ou dans des champs d'enseignement et de recherche correspondant à des champs de pratiques.

Elles s'adressent enfin à des personnes désireuses tant sur le plan de la recherche, de l'enseignement que de l'action de lier construction des activités et construction des sujets.

2. Quelles sont les conditions et procédures d'admission ?

L'accès aux études doctorales de Formation des Adultes est en général, subordonné à l'obtention préalable d'un DEA ou d'un Master de recherche en Formation des Adultes, en Sciences de l'Education, ou dans différentes branches des sciences humaines. Le mémoire final de ce DEA/Master de recherche, soutenu à l'issue d'une formation théorique, méthodologique et pratique d'initiation à la

recherche en sciences sociales, doit témoigner de la capacité du candidat à s'engager dans une démarche de recherche approfondie et à la conduire de façon relativement autonome. Ce DEA/Master de recherche pourra avoir été obtenu soit au Cnam, soit dans d'autres établissements d'enseignement supérieur.

Le Cnam propose, au sein de l'Ecole Doctorale Arts et métiers un Master européen intitulé 'Formation des Adultes : champ de recherches'. Il est indiqué comme cursus d'entrée dans ces études doctorales. Au sein de l'Ecole Doctorale Emploi-Travail-Entreprise, les Masters de recherche 'Développement des ressources humaines', 'Ergonomie', 'Travail social', 'Psychologie du travail et des transitions' et au sein de l'Ecole Doctorale Arts et métiers, le Master de recherche 'Sciences de gestion' peuvent également constituer une bonne ouverture au doctorat en formation des adultes. D'une manière générale, tout Master de recherche en sciences humaines et sociales peut être pris en compte pour s'y inscrire.

Dans certaines circonstances exceptionnelles le Conseil Scientifique du Cnam peut admettre en études doctorales des personnes ne possédant pas un Master de recherche. Ces personnes devront apporter la preuve d'une formation et d'une expérience de recherche équivalentes aux Master de recherche.

Pour ce qui concerne les procédures d'admission proprement dites, plusieurs étapes sont à distinguer :

• **Prise de contact**

Présenter sa demande à un directeur parmi les professeurs et habilités à diriger des recherches du Centre de Recherche sur la Formation, équipe d'accueil de doctorants, et de la spécialité 'Formation et parcours professionnels' du pôle Travail et Société du Cnam. Cette demande devra expliciter les raisons pour lesquelles on souhaite préparer un doctorat et le sujet de la recherche que l'on envisage de conduire. A cette lettre d'intention, il est souhaitable de joindre un CV détaillé.

• **Inscription pédagogique**

Si après contact avec ce directeur l'hypothèse d'un doctorat est retenue, il conviendra alors de présenter un projet de recherche explicitant le contexte d'émergence, l'objet, la problématique, les hypothèses, la méthodologie retenue et le calendrier des travaux. Les inscriptions se faisant tout au long de l'année, il vaut mieux prendre son temps pour rédiger ce projet de recherche, qui peut être remis alors même que le candidat fréquente un séminaire doctoral avec l'accord de son responsable. Au vu de ce projet, le directeur de recherche, après échanges complémentaires avec le candidat, se prononce sur la possibilité d'inscription en thèse.

Après cet avis positif, il convient de procéder aux démarches d'inscription proprement dites. Celle-ci comporte obligatoirement la signature du directeur de thèse et le contreseing du directeur de l'Ecole Doctorale, et pour certains documents le contreseing du directeur de l'équipe d'accueil (Formation doctorale) du doctorant. Ce dossier est soumis à l'Administrateur général du Cnam, puis enregistré au fichier central des thèses.

• **Inscription administrative**

Il est alors possible de procéder à l'inscription administrative auprès du service de la scolarité et d'acquitter les droits d'inscription pour la première année. Cette inscription est à renouveler Chaque année jusqu'à la fin de la thèse.

La durée des études doctorales est normalement de 3 à 5 ans. Leur suivi implique le respect des règles d'assiduité aux différentes activités proposées et notamment aux séminaires doctoraux.

Ces études doctorales se concluent par la soutenance d'une thèse qui donne droit au titre de docteur du Cnam mention 'Formation des Adultes', doctorat qui relève des sciences de l'éducation.

3. Modes de fonctionnement des études doctorales

Le dispositif et les activités proposés dans le cadre des études doctorales de formation des adultes sont construits autour principes suivantes :

S'inscrire dans les activités scientifiques du laboratoire d'accueil, milieu naturel d'apprentissage et de développement des compétences du doctorant

- Participer aux séminaires transversaux offerts par l'Ecole Doctorale Arts et métiers du Cnam. Et éventuellement par d'autres écoles doctorales compte tenu de la pertinence de cette offre a regard des orientations de recherche du doctorant.

- Fonctionner en réseau avec différentes équipes de recherche et centres de documentation existant déjà dans le domaine de la recherche en éducation et en formation, et dans le domaine de l'analyse du travail et des activités.

- Accueillir et prendre en compte la multiplicité des approches de recherche présentes aujourd'hui en matière de formation des adultes et développement des compétences, et plus généralement dans l'analyse des activités professionnelles. Une familiarité avec ces différentes approches apparaît en effet indispensable pour des professionnels appelés à comprendre, à expliquer et à faire progresser la diversité des pratiques et des situations qu'ils ont à connaître.

- Susciter et faciliter les contacts et les échanges entre les différents doctorants. Ainsi, par de là une relation bilatérale avec son directeur de recherche, chaque doctorant aura la possibilité de participer à des rencontres et des travaux de groupe avec les autres doctorants d'une part, avec des équipes de recherche d'autre part.

- Entretenir des relations régulières avec des lieux de documentation, mais aussi des éditeurs de revues ou de livres dans le domaine de l'éducation permanente ou des sciences sociales.. Cela facilitera le déroulement des travaux de recherche et, lorsque ceux-ci le permettront, leur publication, après soutenance de thèse, ou leur valorisation dans les milieux concernés.

- S'ouvrir enfin aux équipes de recherche étrangères, par l'intermédiaire de différents réseaux dans lesquels le laboratoire d'accueil est impliqué ou avec lesquels il entretient des relations régulières.

4. Quelles activités sont proposées aux doctorants ?

Les activités proposées aux doctorants combinent, de façon complémentaire, le travail individuel et les situations collectives. Elles sont conçues pour leur permettre de progresser dans l'intelligibilité des situations et des pratiques qu'ils se donnent pour objet dans leur recherche ; d'approfondir leurs connaissances théoriques et méthodologiques et d'acquérir une vision suffisamment large des lieux, des thèmes , des réseaux et des formes de recherche dans le domaine de la formation des adultes, de la production et de la gestion des compétences et de l'analyse des pratiques professionnelles ; ceci en vue de leur permettre de continuer par eux-mêmes leur parcours intellectuel et de recherche au delà des études doctorales.

Activités individuelles :

Les doctorants travaillent sur leur propre recherche, avec l'aide de leur directeur de thèse et, s'il y a lieu, l'appui ponctuel d'autres enseignants chercheurs plus spécialisés.

Ils ont accès au Centre de documentation sur le Formation et le Travail du Cnam, composante du département Sciences du travail et de la société, et aux ressources matérielles et intellectuelles mises à disposition par leur laboratoire d'accueil.

L'obtention de contact peut leur être facilitée auprès de certains centres ou laboratoires français ou étrangers avec lesquels se trouve en relation ou en convention leur laboratoire d'accueil ou leur équipe de recherche se trouve en relation ou en convention, notamment dans le cadre du réseau doctoral international de formation des adultes.



Activités collectives :

Les doctorants participent, de façon régulière, aux activités de perfectionnement et d'échange qui leur sont spécialement destinées, organisées par leur laboratoire d'accueil ou leur équipe de recherche, dans le cadre de la formation doctorale. Ces activités sont de plusieurs natures :

- Des ateliers de recherche regroupant régulièrement les doctorants afin de leur permettre de faire le point sur l'avancement de leurs travaux respectifs, de les analyser mutuellement, de mettre en commun leurs apports, leurs difficultés, leurs découvertes, et leurs voies de progrès, et de travailler sur des recherches ou des apports complémentaires aux travaux en cours. Des entraînements à la soutenance de travaux sont également proposés dans ces ateliers.
- Des séminaires doctoraux proposés par leur directeur de recherche comportant, outre les situations d'ateliers ci-dessus, la discussion d'apports de chercheurs confirmés ou de post-doctorants ayant travaillé dans des domaines proches des préoccupations des membres du séminaire.
- Des groupes de lecture consacrés à travailler des textes scientifiques majeurs également liés à leurs préoccupations.

Les doctorants sont également invités à participer aux manifestations scientifiques organisées plus généralement au sein du milieu de recherche dans lequel ils s'inscrivent :

- séminaires publics de recherche ou autres séminaires organisés par leur laboratoire ou équipe d'accueil
- congrès, colloques, journées doctorants ou autres manifestations scientifiques organisées par les milieux scientifiques en éducation et formation, en sciences sociales et dans le domaine de l'analyse des activités professionnelles.

Conduire une recherche et la mener à bien jusqu'à l'obtention d'un doctorat constitue un travail riche et stimulant. Mais il nécessite aussi, surtout si l'on exerce par ailleurs des activités professionnelles, comme c'est souvent le cas au Cnam, un effort intense, durable qui interfère avec vie personnelle et professionnelle. Il importe donc de s'y engager en pleine lucidité en anticipant les conditions et en prenant les dispositions permettant d'avoir toutes les chances de la conduire à son terme.

J.-M. BARBIER

Liste des enseignants habilités à diriger des recherches du CRF :

- Jean-Marie Barbier
- Pierre Pastré
- Françoise Cros
- Jean-Yves Robin
- Françoise Clerc
- Hélène Bezille
- Marc Durand
- Etienne Bourgeois
- Richard Wittorski
- Philippe Astier

Renseignements et inscriptions au Cnam

Pour toute inscription au doctorat Formation des adultes
présenter votre demande avec un CV détaillé par mél à :
crf@cnam.fr

Secrétariat du CRF
Accès 39 - 2^e étage - porte 65
2 rue Conté - 75003 PARIS
Tél. : 01 40 27 26 31 - Fax : 01 40 27 28 43